Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 24 février 2022

Alain Milon : « il faut redonner du pouvoir aux maires »



Avenir du Vaucluse, décentralisation, RSA, santé… Un moment avec Alain Milon, sénateur de Vaucluse et médecin de formation.

L'un des spécialistes santé au sein de la famille LR nous ouvrait les portes de sa permanence sorguaise. Alain Milon, 74 ans, témoigne d'une carrière politique pour le moins prolifique, au sein du Palais du Luxembourg, de la commission des affaires sociales, ou du conseil municipal de Sorgues. Questionné sur une potentielle lassitude en matière d'engagement, la volonté demeure intacte d'apporter sa pierre à l'édifice, de contribuer aux travaux parlementaires, notamment en matière de politique sociale.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 24 février 2022

L'agenda est pour le moins chargé. Un jour est dédié à la présentation du programme santé de Valérie Pécresse. Un autre prévoit une audition au Sénat sur l'adéquation du passe vaccinal à l'évolution de l'épidémie. Sans compter une question au gouvernement sur les Ehpad, sujet brûlant d'actualité. Le tout en observant ses obligations en tant que conseiller municipal de la commune de Sorgues, auprès de Thierry Lagneau qui l'a succédé en 2010 à la tête de la ville.



A Oyonnax, Alain Milon aux côtés de Valérie Pécresse et Philippe Juvin pour la présentation du programme santé. Crédit photo: Alain Milon

Après des mois de navettes parlementaires, la Commission mixte paritaire (CMP) est parvenue à un accord sur loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification). « Notre objectif était clair : renforcer l'efficacité de l'action publique sur le terrain local en évitant un tout nouveau « big bang » territorial, déclare le sénateur au nom du groupe LR. Un nombre significatif des apports sénatoriaux ont été rétablis dans le texte final : c'est donc un succès indéniable pour les collectivités ».

Parmi les avancées notables : permettre des délégations « ascendantes » de compétences, en ouvrant la voie aux intercommunalités « à la carte », ou encore en facilitant la restitution des compétences « voirie » et « tourisme » lorsque la situation locale s'y prête. Au chapitre logements sociaux et loi SRU, un contrat de mixité sociale entre le maire et le préfet est privilégié afin de fixer des objectifs plus réalistes, à l'échelle d'un territoire.

« Nous faisons le choix de la confiance en l'intelligence territoriale […] », souligne Alain Milon. Le regard animé, le parlementaire nous gratifie de quelques anecdotes des arcanes de la vie politique nationale. Il faut dire que le sénateur est tombé dans la marmite républicaine très tôt. Membre du parti RPR dans les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 24 février 2022

années 1980, UMP puis LR pour lequel il préside le comité de soutien de Valérie Pécresse en Vaucluse, Alain Milon est coutumier des aléas politiques. Le parlementaire fut maire de Sorgues pendant plus de vingt ans, vice-président du Conseil général de Vaucluse, conseiller régional et président de la Communauté de communes des Pays du Rhône et d'Ouvèze. Passionné par la génétique et la recherche, l'élu reste à ce jour président de la Fédération hospitalière de France Paca.

Gaudin, Le Pen, Tapie, Estrosi

Jean-Claude Bouchet, député LR, déclarait vouloir « passer le relais« . L'ancien maire de Cavaillon ne se présentera pas aux prochaines législatives pour tenter de briguer un 4e mandat. Pour le locataire du Palais du Luxembourg, aucune lassitude, pas même une once d'essoufflement. Alain Milon revient sur les écoles de Sorgues créees sous sa mandature, mais également sur « l'un des plus beaux pôles culturels du département, faisant environ 100.000 passages par an. »

En tant que président de la Commission des affaires sociales au sein du Conseil général, Alain Milon se consacre pleinement à la politique sociale du Département. « Je pense notamment à l'aide sociale à l'enfance. Quand je suis arrivé, il n'y avait plus qu'un centre médico-social à Avignon. Nous avons crée un centre dans quasiment chaque canton », rappelle-t-il. L'élu mise alors sur la proximité : « on s'adresse à des gens qui ont des moyens limités, dans un département pauvre. Les faire déplacer de Vaison à Avignon, c'est les empêcher de venir ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 24 février 2022



Intervention d'Alain Milon lors de la venue de Valérie Pécresse à Cavaillon. Crédit photo: Alain Milon

Autre page marquante du livre : le rôle de conseiller régional sous la présidence de Jean-Claude Gaudin de 1986 à 1998. « C'est une époque que je cite souvent. Il y avait Jean-Marie Le Pen, Christian Estrosi, Bernard Tapie… Même si on ne partageait pas tous la même vision, il y avait des personnes intéressantes, c'était assez épique ! », se remémore le parlementaire.

Une fois élu sénateur en 2004, Alain Milon se dirige instinctivement vers la commission des affaires sociales dont il sera le président de 2014 à 2020. Il rapporte alors toutes les lois sur la bioéthique et les lois de santé de Marisol Touraine ou Roselyne Bachelot. L'élu est par ailleurs partisan de la procréation médicalement assistée et de la gestation pour autrui qu'il suggère de régulariser dès 2010.

« Je suis passionné par ça, mon évolution s'est faite dans des domaines différents à chaque fois, donc il ne peut pas peut y voir avoir de lassitude. La politique sociale du Département s'opère en fonction des compétences, à la Région il s'agissait de la politique de la Ville, au Sénat, la politique nationale. Même si

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 24 février 2022

le titre est le même, les fonctions diffèrent, les visions, les populations touchées ne sont pas les mêmes », explique celui qui a notamment siégé au sein du Haut conseil du financement de la protection sociale.

Un mot sur les législatives

Pour battre campagne aux prochaines législatives, le comité LR a jeté son dévolu sur la vice-présidente du Conseil départemental de Vaucluse : Elisabeth Amoros sur la 2e circonscription. « Elle est extrêmement dynamique, c'est un médecin, et en outre, elle s'occupe de politiques sociales », commente le sénateur. Sur la 3e circonscription, les candidats seront face au maire de Saint Didier, Gilles Véve. « C'est une circonscription essentiellement rurale. Il est vigneron, a été président de la fédération FDSEA, il reste à ce jour président de la cave des vignerons de Saint Didier. Il est connu du monde agricole, il connait ses enjeux », juge Alain Milon.

Roger Rossin, maire de Cairanne, est candidat dans la 4e circonscription, « Dans cette circonscription, il faut des gens de caractère. Roger Rossin est le candidat qu'il faut pour bousculer les choses », déclare le parlementaire. Autres candidats, le député sortant Julien Aubert, et la conseillère régionale Dominique Brogi sur la 1e circonscription. Au sujet de la présidente LR de la région Île-de-France, il confiera : « je pense qu'une femme est beaucoup plus déterminée qu'un homme ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 24 février 2022



Alain Milon pose une question au gouvernement sur la mutuelle. Crédit photo: Alain Milon

L'avenir du Vaucluse ?

Au chapitre filière d'avenir pour le Vaucluse, Alain Milon s'approche de la pensée de Julien Aubert, pour qui le département a sa carte à jouer en matière d'industrie pharmaceutique et cosmétique. « Je rejoins Julien, mais plutôt l'industrie de la recherche sur la génétique, des innovations en matière de santé, des médicaments innovants, anticancéreux par exemple. Faisons ce qui ne se fait pas ailleurs, une usine d'aspire ou de paracétamol, ça ne sert à rien », tranche-t-il.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 24 février 2022

Adrien Morenas prône une Silicon valley de l'agroécologie en Vaucluse, lorsque Jean-Claude Bouchet mise sur le carrefour logistique « énorme » que représente le département. « Le territoire est certes agricole mais essentiellement viticole, souligne le sénateur. Il faut aider cette activité d'excellence si elle veut persister dans le monde. » Pour le parlementaire, le département doit s'appuyer sur ses atouts : paysages, douceur de la météo, patrimoine. « On sent bien que de plus en plus de touristes ont envie d'y rester. Il faut attirer les entreprises d'avenir, les startups innovantes, celles qui proposent des technicités uniques. Le tout en jouant sur le bon vivre en Vaucluse », suggère-t-il.



Réception des représentants des caves coopératives Bourgogne-Jura-Vaucluse (épisode de gel avril 2021 – Plan gel). Crédit photo: Alain Milon

Une banque d'innovation

Quid du manque de foncier ? « Il y a de quoi faire, là aussi, tout dépend de la liberté des maires. Les friches industrielles sur le Département, il y en a beaucoup. Des entreprises ferment et des locaux restent vides et se dégradent », explique le sénateur qui suggère à Valérie Pécresse de créer une banque d'innovation au profit des entreprises innovantes. Celle-ci les dédouanerait de tout remboursement de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Linda Mansouri le 24 février 2022

prêt si l'investissement ne portait aucun fruit.

« En recherche fondamentale, la France est dans le top 5 mondial, en recherche appliquée nous sommes dans les 50, et en recherche dans la mise en place du concept industriel, nous sommes dans les derniers. Nous sommes un confetti dans le monde. Si nous avions la volonté d'aider l'ensemble des chercheurs sur le territoire national à exploiter leurs recherches, nous pourrions créer des dizaines de milliers d'emplois. Si l'on pouvait installer un Genopole (incubateur de projets d'excellence dédié aux biotechnologies, ndlr) en Vaucluse par exemple, je me plierai en quatre pour y contribuer », déclare Alain Milon.

Il poursuit : « Ce qui m'intéresse ? Faire en sorte que nos concitoyens aient une bonne qualité de vie, que l'on puisse soigner de mieux en mieux. » Le sénateur s'inspire volontiers de Marcel Cachin : « il faut payer selon ses moyens, et recevoir selon ses besoins en matière de santé. Si vous êtes malade, que vous soyez milliardaire ou sans-abri, on doit vous soigner de la même façon. »

> **« Il faut payer selon ses moyens et recevoir selon ses besoins. »**

Bien qu'une avancée ait été observée en matière de décentralisation, le chemin qui reste à parcourir n'en demeure pas moins sinueux. « Il faut déconcentrer les services de l'Etat. Il faut redonner aux maires le pouvoir qu'ils n'ont plus dans leur PLU (Plan local d'urbanisme) ou dans leur police municipale. Nos concitoyens se mettent en colère vis-à-vis de leurs élus locaux qui n'ont plus de possibilités d'actions. J'avais à l'époque des possibilités que Thierry Lagneau n'a plus. Il n'y a plus de taxe d'habitation, plus de recette propre à la commune qui ne peut plus composer avec ses budgets. Les PLU sont encadrés par les SCOT (Schéma de cohérence territoriale), ils n'ont plus de possibilité de gérer leur territoire comme ils le souhaitent. Dans la décentralisation, il faut redonner du pouvoir aux mairies. Finalement les constituantes de 1793 étaient plus décentralisateurs que nous », conclue Alain Milon avec le sourire.

RSA conditionné à un niveau d'épargne

Cette disposition en cours de réflexion entend conditionner l'octroi du RSA par les départements à un certain niveau d'épargne, défini par chaque conseil départemental. Ces derniers seraient ainsi appelés à fixer un montant d'épargne maximal pour les personnes souhaitant recevoir cette aide. La gauche a accusé la droite de venir fragiliser la protection sociale sur le territoire, quand les élus macronistes ont évoqué une mesure inconstitutionnelle.

« Il y a des concitoyens dans certaines régions de France qui sont au RSA avec 40.000 euros de réserve bancaire sur des livrets d'épargne. Il n'est pas normal que des personnes sans aucune réserve travaillent tous les jours et se retrouvent à payer pour les autres. Il s'agit pour moi d'une mesure de justice sociale, sans aller évidemment jusqu'à la ruine des personnes », conclue Alain Milon.